



**ATTESTATION « SAVOIR-NAGER » EN SÉCURITÉ (ASNS)**

définie par l’arrêté du 28 février 2022

**DÉLIVRÉE À L’ÉLÈVE**

Nom : ……………………………………………………………….

Prénom : ……………………………………………………………

Date de naissance : …………/…………/…………

**ÉCOLE**……………………………………………………………………………………………………………

Le professeur des écoles et le professionnel agréé certifient que l’élève

………………………………………………………………………………………………

maîtrise le savoir-nager en sécurité défini par l’arrêté du 28 février 2022 (capacités, connaissances et attitudes).

Le ……/………/……… Le ……/………/………

Nom et signature Nom, titre et signature

du professeur du professionnel agréé

Cachet de l’école

Le professeur des écoles et le professionnel agréé / le professeur d’éducation physique et sportive (1) certifient que l’élève

………………………………………………………………………………………………

maîtrise le savoir nager-nager en sécurité définit par l’arrêté du 28 février 2022 (capacités, connaissances et attitudes).

Le ……/………/……… Le ……/………/………

Nom et signature Nom, titre et signature

du professeur du professionnel agréé

(1) Rayer la mention inutile

Date et signature du directeur ou de la directrice